

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE RÉUNION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES 28 novembre 2023

Le présent rapport est soumis par la Commission permanente à l'Assemblée des Parties en vue de sa réunion annuelle - qui se tiendra le 28 novembre 2023 - conformément à l'article VI(2) de l'Accord portant création de l'OIDD et aux articles II(2) et XIV des Règles de procédure de la Commission.

Ce document présente les décisions prises par la Commission lors de ses réunions tenues en 2023 et les points marquants relatifs aux activités et à la gestion de l'Organisation, ainsi qu'à la mise en œuvre du budget annuel et du plan de gestion, tels que communiqués à la Commission par la Directrice générale.

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

En 2023, la Commission permanente comprenait :

- Le Pakistan, président de l'Assemblée ;
- l'Italie, vice-présidente *ex officio* de l'Assemblée ;
- les États-Unis, vice-président de l'Assemblée ;
- l'Égypte, membre *ad hoc* de la Commission ;
- le Koweït, membre *ad hoc* de la Commission ;
- le Paraguay, membre *ad hoc* de la Commission ;
- les Philippines, membre *ad hoc* de la Commission.

RÉUNIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Aux termes de l'article VI(1) de ses Règles de procédure, la Commission permanente doit se réunir au moins trois fois par an à l'invitation de son président.

En 2023, elle a tenu des réunions ordinaires :

- 5 avril 2023
- 27 juillet 2023
- 11 octobre 2023

En 2023, la Directrice générale a participé à toutes les réunions de la Commission permanente, où elle a soumis des rapports détaillés, présenté le travail de l'OIDD et répondu à des questions sur des points précis liés à l'Organisation.

La première réunion de la Commission permanente tenue en 2023 a été présidée par Ali Javed, ambassadeur du Pakistan en Italie. À la demande du Président, dans l'incapacité d'être présent aux réunions de juillet et d'octobre, ces deux réunions ont été présidées par M. Rodney Hunter, Chargé d'Affaires, a.i. de la Mission des États-Unis auprès des Agences des Nations Unies à Rome, représentant les États-Unis en tant que vice-président de l'Assemblée des Parties.

Le président du Comité d'audit et de finance (AFC), M. Filippo Alessi, les membres du Comité d'audit et de finance et le président du Conseil, M. Stefano Manservigi, ont assisté aux réunions en tant qu'observateurs. Des représentants de l'Association du personnel de l'OIDD ont également assisté aux réunions en qualité d'observateurs et ont présenté une déclaration au nom de l'Association.

Bien que les réunions tenues en 2021 et 2022 aient été organisées à distance en raison de restrictions liées à la pandémie de COVID-19, en 2023, toutes les réunions de la Commission se sont tenues en présentiel au siège de l'OIDD.

Le président a confié l'organisation des réunions de la Commission au secrétariat de l'OIDD qui a également rédigé et diffusé les documents d'information pertinents et les procès-verbaux de chaque réunion. La Commission salue avec gratitude les efforts de la Directrice générale et du personnel de l'OIDD pour assurer le bon déroulement des réunions.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE ET DU PLAN DE GESTION DE L'OIDD

Tout au long de l'année 2023, la Commission permanente a supervisé - au nom des Parties membres - la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2024, du Plan de gestion 2023-2024 et du budget opérationnel annuel 2023, qui reposent sur les rapports de la Directrice générale et du Comité d'audit et de finance.

2023 a été la troisième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2024 de l'OIDD et la première année du Plan de gestion 2023-2024 de l'OIDD. Lors de chaque réunion de la Commission, la Directrice générale a présenté les avancées quant aux deux objectifs stratégiques, aux six cibles stratégiques et aux quatre catalyseurs de l'OIDD.

Dans chacun de ses rapports, à la lumière de l'instabilité qui règne dans les nombreux pays où l'OIDD exerce ses activités, la Directrice générale a souligné que la protection du personnel de l'OIDD était une priorité absolue, indiquant que des mesures de sécurité renforcées sont mises en œuvre dans les pays les plus précaires. Elle a également rendu hommage au personnel de l'OIDD, en particulier à ceux qui sont sur le terrain et continuent à travailler avec dévouement pour mener à bien le mandat de l'OIDD.

La Commission permanente a examiné un certain nombre de réalisations et de défis de l'OIDD au cours de l'année écoulée, notamment les suivants :

- Lors de la réunion de la Commission permanente d'avril, une présentation détaillée et une discussion sur les activités de l'OIDD en Ukraine ont fait l'objet d'un point séparé de l'ordre du jour. Le Procureur général d'Ukraine a rejoint la réunion en ligne depuis Kiev et a donné à la Commission un aperçu du soutien crucial et opportun apporté par l'OIDD à son bureau, y compris le soutien à ses efforts pour enquêter et poursuivre les violations présumées du droit international humanitaire (DIH) et du droit pénal international (DPI), les conseils accordés à son bureau sur la lutte contre les crimes de violence sexuelle et sexiste et son soutien à la mise en œuvre des réformes en matière de lutte contre la corruption et d'intégrité publique.
- Des mises à jour régulières sur le travail de l'OIDD en Afghanistan, qui se concentre désormais sur le soutien aux acteurs non étatiques dans le secteur de la justice. La Commission a appris qu'en mai 2023, à la suite de consultations avec les Nations

Unies, d'autres partenaires et le personnel, le personnel national féminin de l'OIDD a pu reprendre ses activités en présentiel et que le bureau de l'OIDD à Kaboul fournit une assistance aux personnes en quête de justice, en particulier les femmes et les groupes vulnérables.

- Le portefeuille de l'OIDD dans le domaine de la lutte contre la corruption et de la bonne gouvernance est en expansion, avec des initiatives dans de nombreux pays, dont l'Arménie, les Bahamas, la République démocratique du Congo, le Honduras, l'Indonésie, la Moldavie, la Mongolie, les Philippines, la Somalie et l'Ukraine. En outre, l'OIDD a continué à participer aux processus multilatéraux et aux dialogues mondiaux sur la lutte contre la corruption, en particulier au groupe de travail anticorruption du G20 (y compris la participation à certaines réunions ministérielles), qui a débuté pendant la présidence italienne du G20 en 2021 et s'est poursuivi pendant les présidences de l'Indonésie et maintenant de l'Inde.
- Continuer à mettre l'accent sur la justice pour les femmes et les filles en tant que question transversale, intégrée dans toutes les activités de l'OIDD, et en tant que domaine spécifique de la programmation, de la recherche et du plaidoyer de l'OIDD.
- Dans le cadre de son travail de promotion d'un développement économique inclusif, le Programme de soutien aux investissements pour les pays les moins avancés (PSI/PMA) de l'OIDD a aidé les bénéficiaires dans plusieurs pays notamment l'Éthiopie, la Gambie, le Liberia, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, le Myanmar, le Rwanda, le Sénégal, la Somalie et l'Ouganda. Cependant, la Directrice générale a également informé le Comité que le financement de ce programme très apprécié arrivait à son terme et que les États membres sont invités à proposer des idées sur des sources potentielles de financement pour soutenir sa poursuite.
- Progrès dans la mise en œuvre du projet *Global RECAP* de l'OIDD, mené en partenariat avec l'OMS et le Centre canadien de recherches pour le développement international, qui vise à renforcer l'environnement réglementaire et fiscal à l'échelle nationale afin de promouvoir une alimentation saine et l'activité physique au Bangladesh, au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, et prévoit de s'étendre à plusieurs autres pays.
- En 2023, l'OIDD a conclu avec succès de nouveaux accords de pays d'accueil avec les Bahamas, la République démocratique du Congo et l'Ukraine en 2023, et à faire progresser les négociations avec plusieurs autres pays, dont la Gambie et les Philippines sur le thème important de la garantie d'un statut juridique approprié dans les pays où elle opère.
- La quatrième conférence mondiale sur l'objectif 16 a été organisée conjointement par l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD), le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA) et le Gouvernement italien, sur le thème « L'objectif 16 comme boussole pour nous guider à travers les crises entremêlées ». Il convient de noter que les messages clés de la conférence de cette année ont également été partagés dans un document conjoint de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC avant le Sommet sur l'objectif 16 qui aura lieu à New York. Dans le cadre de ses efforts de plaidoyer qui vise à garantir que l'état de droit reste une priorité du Programme mondial, l'OIDD a également soumis plusieurs propositions aux processus multilatéraux en cours, notamment en ce qui concerne le Sommet sur les ODD, le nouveau Programme pour la paix, la Déclaration sur les

générations futures, le Pacte numérique mondial (Global Digital Deal) et la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies.

- L'Assemblée générale des Nations unies, le Conseil des droits de l'homme, la COP27, le cinquième Sommet des Nations unies sur les pays les moins avancés, le deuxième bilan du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, *Tashkent Law Spring* et le Forum de l'OPEP sur le développement des fonds sont quelques-uns des événements de plaidoyer de haut niveau auxquels la Directrice générale a participé. En 2023, l'OIDD a également participé pour la première fois en tant qu'observateur à 76^e Assemblée mondiale de la santé et à la 43^e session de la Conférence de la FAO.
- Plusieurs nouvelles publications de recherche, dont une note de synthèse sur « L'état de droit pour la transformation des systèmes alimentaires » ; un document d'information sur « La participation et le leadership des femmes dans les systèmes de justice coutumiers et informels » ; des boîtes à outils sur « Les approches réglementaires des maladies non transmissibles : régimes alimentaires sains et activité physique » ; et des documents d'information sur « La prévention des pandémies par l'état de droit : Renforcer la préparation juridique des pays aux urgences de santé publique », « Promouvoir l'accès à la justice en faveur des survivants de la violence sexiste faite aux femmes au Somaliland » et « Renforcer la justice climatique au Somaliland : le rôle des centres pour la résolution alternative des conflits ».
- Les quatre catalyseurs organisationnels de l'OIDD sont les investissements que l'OIDD réalise dans le personnel, les capacités et les systèmes afin d'optimiser la mise en œuvre du Plan stratégique. Parmi les exemples de progrès sur ce dernier point, citons l'achèvement de la collecte de données pour le Cadre stratégique de résultats et de ressources de l'OIDD pour 2022, le développement de stratégies nationales pour soutenir la transition de l'OIDD vers une approche plus intégrée du travail programmatique, la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie des ressources humaines et la conclusion d'un bail à long terme et le lancement d'un projet de rénovation prévu de longue date pour le bâtiment du siège de Rome.

QUESTIONS FINANCIÈRES

La Commission permanente a surveillé de près la situation financière de l'OIDD et la mise en œuvre du budget 2023, en s'appuyant sur les actualités financières transmises par la Directrice générale, ainsi que sur les rapports et procès-verbaux des réunions du Comité d'audit et de finance. En présentant la proposition de budget opérationnel pour 2024 lors de la réunion d'octobre, la Directrice générale a souligné que l'OIDD a réussi à préparer un budget équilibré, malgré les défis posés par une diminution inattendue du financement de base au cours de l'année.

Le président et les membres du Comité d'audit et de finance ont participé à toutes les réunions de la Commission permanente en tant qu'observateurs.

DÉCISIONS ET APPROBATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE EN 2023

1. Approbation des états financiers vérifiés 2022

Depuis 2019, les états financiers vérifiés de l'OIDD sont conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). La Commission permanente a approuvé les états financiers vérifiés de l'OIDD pour 2022 comme examiné et recommandé par le Comité d'audit et de finance.

2. Validation de la proposition de budget opérationnel pour 2024

Pendant sa réunion d'octobre, la Commission permanente a approuvé, pour transmission à l'Assemblée des Parties, la proposition de budget opérationnel pour 2024. Le budget avait déjà été validé et recommandé par le Comité d'audit et de finance lors de sa réunion du 21 septembre.

3. Approbation des propositions de résolution en vue de la réunion de l'Assemblée des Parties 2023

Lors de la réunion d'octobre, la Directrice générale a informé la Commission permanente des préparatifs de la réunion de l'Assemblée des Parties et le Conseiller juridique de l'OIDD a donné un aperçu des sept projets de résolution à soumettre à l'Assemblée. La Commission a décidé par consensus de les transmettre toutes à l'Assemblée pour examen et adoption lors de sa réunion du 28 novembre.

/FIN